



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.



FLASH



Tavelure : stades non atteints



Conditions climatiques : vigilance orange neige verglas en cours

Réunions bilan et de lancement de campagne



Anthonyme du pommier : premier individu capturé

## Tavelure



### Situation en parcelles

Les projections d'ascospores ne sont donc pas encore possibles en parcelles, nos suivis en laboratoire vous feront part de l'évolution de la situation.

Les seuils phénologiques de sensibilité à la maladie ne sont pas encore atteints en parcelles de pommiers ou de poiriers.



Stades phénologiques C (à gauche) et C<sub>3</sub> sur pommier



Stades phénologiques C<sub>3</sub> (à gauche) et D sur poirier

### Analyses des risques

Les premiers risques de contaminations par la tavelure nécessitent en plus de conditions climatiques favorables, **à la fois** la maturité des périthèces **et** le franchissement du stade phénologique de sensibilité (C-C3 sur pommier et C3-D sur poirier).

### Gestion des risques

Actuellement, il n'est jamais trop tard pour avoir une action sur le lit de feuilles, source des contaminations de l'année. Cf. [étude TransBioFruit P54-55](#), « les principales clés du verger bio transfrontalier ».

## Conditions climatiques



Météo France a émis un bulletin de vigilance météorologique neige verglas pour la région Hauts-de-France. Un épisode neigeux de faible à moyenne intensité a débuté dans la matinée. La levée de l'alerte est prévue pour ce soir 18h.

Retrouvez les détails de cette vigilance sur le site de Météo France : <http://vigilance.meteofrance.com/>

Les réunions bilan et de lancement de campagne se dérouleront **pour les départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme le 11 mars 2020 à 14 h00** et **pour les départements du Nord-Pas de Calais le 12 mars à 14h30**. Vous trouverez via [ce lien](#) l'invitation et le bulletin réponse à nous retourner.

## Anthonome du pommier



### Description



FREDON Nord Pas-de-Calais

**Adulte d'anthonome,**  
**taille réelle ®→**



L'anthonome est un petit charançon de 4 à 5 mm à tête prolongée par un long rostre et aux antennes coudées. La partie postérieure des élytres présente un dessin blanchâtre en forme de « V » (voir photographie). On observe un point blanc proéminent situé entre les élytres et le thorax.

Lorsqu'il est dérangé, l'adulte adopte une attitude immobile faisant croire en sa mort.

Les femelles vont pondre leurs œufs au sein des boutons floraux dès les stades phénologiques B – C.



**Stades phénologiques B (gauche) et C (droite) du pommier**

### Nuisibilité

Les larves poursuivront alors leur développement au sein des boutons aux dépens des organes de la fleur.



**Dégât d'anthonome du pommier sur boutons floraux**

### Situation en parcelles

Nos suivis en parcelle font état de l'émergence du premier individu au cours de la journée d'hier.

Attention, si les conditions climatiques actuelles ne sont plus suffisantes pour permettre la sortie massive des adultes, il faut rester très vigilant **dès** le retour à des conditions plus douces.

### Gestion des risques

Les suivis du ravageur sont donc à mettre en œuvre en parcelles, si cela n'est pas déjà fait ou à poursuivre le cas échéant.

Le pic des émergences d'adultes pourra s'opérer très rapidement et atteindre le seuil de nuisibilité très rapidement avec l'amélioration des conditions. Les températures attendues pour la fin de semaine restent défavorables au ravageur, ce report pourrait également engendrer une sortie massive tardive.

L'évaluation des niveaux de population se réalisera au moyen de frappages, dans la proportion de 100 sur 50 arbres à raison de 2 par

Idéalement, l'observation se réalise par variété, à défaut, une variété à floribondité importante de type Idared sera choisie.



FREDON NORD Pas-de-Calais

**Évaluation des populations par frappe**

### Méthodes alternatives

Préventivement aux attaques d'anthonome du pommier, il est recommandé de favoriser la présence d'oiseaux et notamment de mésanges (via la mise en place de nichoirs). Ces dernières, friandes de diverses larves, contribueront à réduire la pression du ravageur.

En cas de dépassement de seuil (10 anthonomes/100 frappages), l'une des méthodes alternatives pouvant être mises en place consiste à attendre la fin de la ponte des adultes et à retirer au stade G-H l'ensemble des boutons anthonomés. Une multiplication des frappages peut également diminuer le nombre de ravageurs présents.

### Seuil de nuisibilité :

30 individus pour 100 frappages.

D'après les travaux réalisés par la FREDON Nord-Pas de Calais de 2000 à 2006, le risque devient important à partir de 10 individus pour 100 frappages.

### Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage

## Réseaux BSV AF



Ce bulletin est réalisé grâce à l'implication d'observateurs. Vous êtes producteur ou technicien en Hauts de France, vous observez régulièrement vos parcelles, vous suivez les vols de lépidoptères ravageurs, rejoignez les réseaux de surveillance biologique du territoire.



Faites-vous connaître dès à présent afin de bénéficier d'une aide à la reconnaissance des principaux ravageurs, auxiliaires et maladies et fourniture de matériel.

Vous souhaitez avoir plus de renseignements sur le dispositif, contactez :

Nicolas Himblot au 03 22 33 67 13  
nhimblot.fredonpic@orange.fr  
pour la Somme, l'Oise, l'Aisne

ou

Ludovic TOURNANT au 03.21.08.62.90  
ludovic.tournant@fredon-npdc.com  
pour le Nord et le Pas de Calais



Les réunions bilan et de lancement de campagne se dérouleront **pour les départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme le 11 mars 2020 à 14 h00** et **pour les départements du Nord-Pas de Calais le 12 mars à 14h30**. Vous trouverez via [ce lien](#) l'invitation et le bulletin réponse à nous retourner.

### Informations pratiques

- ☉ Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.
- ☉ Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existents, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC : <http://arboriculture.ecophytopic.fr/arboriculture>
- ☉ Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques »

### Informations pratiques

Accédez aux autres éditions du BSV :

- ☉ <http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Les-Bulletins-de-sante-du-vegetal>
- ☉ <http://www.agriculture-npdc.fr/bulletin-sante-vegetal.html>
- ☉ <http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Olivier DAUGER - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteur : Ludovic TOURNANT - FREDON Hauts-de-France - co-animateur Aisne, Somme et Oise : Nicolas Himblot FREDON Hauts-de-France.

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, techniciens, FREDON Nord Pas-de-Calais, FREDON Picardie.

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Ludovic TOURNANT - FREDON Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Hauts-de-France](#) et des [Chambre d'Agriculture Hauts-de-France](#)